

RCS : AGEN

Code greffe : 4701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AGEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1964 B 00009

Numéro SIREN : 026 420 091

Nom ou dénomination : CABINET HUSSON SAS SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Ce dépôt a été enregistré le 21/12/2023 sous le numéro de dépôt 8245

Certifié conforme

CPA

SASU HUSSON
ETATS FINANCIERS
Au 30 juin 2023

1 Rue MARCEL PAGNOL
47510 FOULAYRONNES

Siret : 02642009100022

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/06/2023	Net 30/06/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	39 958	39 059	898	
Fonds commercial (1)	53 357		53 357	53 357
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	359 616	346 362	13 254	14 117
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 431		12 431	12 431
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	465 362	385 422	79 940	79 905
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	12 527		12 527	12 527
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 112 503	246 334	866 170	861 862
Autres créances	88 997		88 997	9 097
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	165 703		165 703	413 915
Charges constatées d'avance (3)	37 423		37 423	30 537
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 417 154	246 334	1 170 821	1 327 938
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 882 516	631 755	1 250 761	1 407 843
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

	30/06/2023	30/06/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	193 440	193 440
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	99 417	99 417
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	19 344	19 344
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	217 306	212 154
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	95 751	149 012
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	625 258	673 366
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	27 568	39 589
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	27 568	39 589
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		1 583
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 387	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 010	78 155
Dettes fiscales et sociales	359 675	363 798
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 429	18 773
Produits constatés d'avance	187 434	232 578
TOTAL DETTES (1)	597 935	694 888
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 250 761	1 407 843
(1) Dont à plus d'un an (a)		694 888
(1) Dont à moins d'un an (a)	596 548	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTES DE RESULTAT

	France	Exportations	30/06/2023	30/06/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				59
Production vendue (biens)	11 763		11 763	7 198
Production vendue (services)	1 558 463		1 558 463	1 713 488
Chiffre d'affaires net	1 570 227		1 570 227	1 720 745
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			66 914	51 730
Autres produits			239	532
Total produits d'exploitation (1)			1 637 380	1 773 007
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			1 432	150
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			287 556	279 391
Impôts, taxes et versements assimilés			39 274	52 254
Salaires et traitements			702 295	730 210
Charges sociales			269 724	296 802
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 621	10 951
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			25 678	18 598
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			176 748	186 931
Total charges d'exploitation (II)			1 508 330	1 575 287
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			129 050	197 720
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			72	258
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			72	258
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			45	16
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			45	16
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			26	242
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			129 077	197 962

COMPTES DE RESULTAT

	30/06/2023	30/06/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 428	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	1 428	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 143	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	2 143	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-715	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	32 611	48 951
Total des produits (I+III+V+VII)	1 638 880	1 773 266
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 543 129	1 624 254
BENEFICE OU PERTE	95 751	149 012
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SASU HUSSON

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023, dont le total est de 1 250 761 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 95 751 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/07/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ANS
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision constituée est basée sur l'antériorité des créances.

Plus précisément, la règle de dépréciation est la suivante :

- 100 % pour les créances dont l'antériorité est supérieure à 18 mois,
- 100 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 12 et 18 mois sauf dérogation de l'associé en charge du dossier,
- 25 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 9 et 12 mois.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES

Autres éléments significatifs

Société consolidante :

Dénomination sociale : AVENIR IE

Forme : SAS

SIREN : 844 333 245

Capital social : 86 073 502.50€

Adresse du siège social : 106 Cours Charlemagne 69002 Lyon

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	53 357			53 357
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	38 938	1 020		39 958
Immobilisations incorporelles	92 295	1 020		93 315
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	209 458			209 458
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	145 522	4 636		150 158
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	354 980	4 636		359 616
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	12 431			12 431
Immobilisations financières	12 431			12 431
ACTIF IMMOBILISE	459 705	5 656		465 362

NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 020	4 636		5 656
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 020	4 636		5 656
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds de commerce figure à l'actif du bilan pour sa valeur d'achat, d'apport ou résulte d'opération de fusion.

La valeur d'inventaire du fonds de commerce correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise, ou d'une valeur de marché.

Lorsque des événements ou changements des conditions du marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

	30/06/2023
Éléments achetés	53 357
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	53 357

NOTES SUR LE BILAN

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	38 938	122		39 059
Immobilisations incorporelles	38 938	122		39 059
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	204 248	1 463		205 710
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	136 615	4 036		140 652
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	340 863	5 499		346 362
ACTIF IMMOBILISE	379 800	5 621		385 422

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 251 355 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	12 431		12 431
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	88 997	88 997	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	37 423	37 423	
Total	1 251 355	1 238 924	12 431
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - FAE groupe IE	8 183
Clients - FAE hors groupe	134 224
Clients - FAE hors groupe~	5 760
RRR à obtenir & avoirs à recevoir	14 556
Divers - Produits à recevoir	35 039
Total	197 761

NOTES SUR LE BILAN

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	227 611	25 678	6 955	246 334
Total	227 611	25 678	6 955	246 334
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		25 678	6 955	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 246 334 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

Montant
TOTAL

NOTES SUR LE BILAN

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 193 440 décomposé en 12 090 titres d'une valeur nominale de 16,00 euro.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 15/12/2022.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	149 012
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	149 012
Affectations aux réserves	5 153
Distributions	143 859
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	149 012

NOTES SUR LE BILAN

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/07/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2023
Capital	193 440				193 440
Primes d'émission	99 417				99 417
Réserve légale	19 344				19 344
Réserves générales	212 154	5 153	5 153		217 306
Résultat de l'exercice	149 012	-149 012	95 751	149 012	95 751
<i>Autres répartitions</i>		143 859			
Total Capitaux Propres	673 366		100 904	149 012	625 258

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	39 589		12 021		27 568
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	39 589		12 021		27 568
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			12 021		
Financières					
Exceptionnelles					

NOTES SUR LE BILAN

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 596 548 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 010	46 010		
Dettes fiscales et sociales	359 675	359 675		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	3 429	3 429		
Produits constatés d'avance	187 434	187 434		
Total	596 548	596 548		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	1 583			
(**) Dont envers les groupes et associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FAR groupe IE	2 213
Fournisseurs - FAR hors groupe	4 200
Dettes provisionnées pour CP	71 832
Dettes provisionnées pour RTT	7 539
Charges à payer form prof. contin	7 167
Charges à payer taxe apprentissag	1 897
Charges à payer - CVAE	2 397
Charge à payer - Taxe foncière	6 585
Divers - Charges à payer	2 619
Total	106 448

NOTES SUR LE BILAN**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	37 423		
Total	37 423		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	187 434		
Total	187 434		

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	-2 664		-2 664
Ventes de produits intermédiaires	14 427		14 427
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 551 712		1 551 712
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	6 752		6 752
TOTAL	1 570 227		1 570 227

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 060 €

Honoraire des autres services : 0 euros

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 - Transferts de charges	43 251	
79130000 - Remboursement agefos - Coût pédag	2 749	
79140000 - Avantages en nature hors associés	401	
79143000 - Avantages en nature associés	1 510	
79150000 - Trf de charges - Divers social	28	
	47 938	
Total	47 938	

AUTRES INFORMATIONS

Effectif

Effectif moyen du personnel : 17 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		5
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		12
Ouvriers		
Total		17

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 53 948 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 27 568 euros

ENGAGEMENTS DE RETRAITE :

dont 27 568 euros pour le compte provision IFC 153000

dont 26 380 euros par un versement à un organisme d'assurance.

- part des engagements qui on fait l'objet de provisions : 27 568 euros

calcul de la provision IFC

Age de départ à la retraite : 60 - 67 ans

taux de rotation : faible

taux actualisation : 3.85 %

Taux de progression des salaires : 2 % constant

Régimes à cotisations définies

Montant des cotisations comptabilisées en charges : 10 472 euros

CABINET HUSSON
SAS au capital de 193 440 €
Siège social : Le Belvédère
(47510) FOULAYRONNES
026 420 091 RCS AGEN

EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 15 décembre 2023

(Exercice clos le 30 juin 2023)

DEUXIEME DECISION

L'actionnaire unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice, soit 95 750,92 € de la manière suivante :

- Résultat net95 750,92 Euros
- A titre de dividendes à l'actionnaire unique,
Un dividende de 7,80 € par action soit.....94 302,00 Euros
- Au compte « autres réserves » 1 448,92 Euros

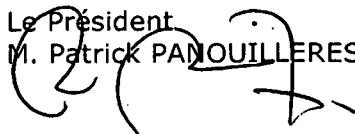
Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2023 éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 0 Euros. Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2023 non éligibles à la réfaction de 40 % s'élève donc quant à lui à 94 302 Euros.

Enfin, pour nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les distributions de dividendes réalisées au cours des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercice clos le	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction de 40 % sur les dividendes (Article 158.3.2 C.G.I.)	
			Dividendes éligibles	Dividendes non éligibles
30 juin 2022	143 859,10	12 090		143 859,10 €
30 juin 2021	108 801,00 €	12 090		108 801,00 €
30 juin 2020	169 246,00 €	12 090		169 246,00 €

Certifié conforme
Le Président
M. Patrick PANOUILLERES





Compagnie
Française
de Contrôle
& d'Expertise

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2023

Société par Actions Simplifiée

CABINET HUSSON

Le Belvédère

47 510 FOULAYRONNES



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2023

Société par Actions Simplifiée
CABINET HUSSON
Le Belvédère
47 510 FOULAYRONNES

A l'associée unique de la société **CABINET HUSSON**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre décision nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **CABINET HUSSON** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

.../...

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Fonds commercial » de l'annexe (page 11) présente les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation dudit fonds.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

.../...

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

.../...

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 7 décembre 2023

**Compagnie Française
de Contrôle et d'Expertise
"C.F.C.E."**

Société de commissaires aux comptes

Signé par Albert ABEHSSERA
Le 07/12/2023

Signed with
universign



Albert ABEHSSERA
Expert-comptable diplômé
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/06/2023	Net 30/06/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	39 958	39 059	898	
Fonds commercial (1)	53 357		53 357	53 357
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	359 616	346 362	13 254	14 117
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 431		12 431	12 431
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	465 362	385 422	79 940	79 905
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	12 527		12 527	12 527
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 112 503	246 334	866 170	861 862
Autres créances	88 997		88 997	9 097
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	165 703		165 703	413 915
Charges constatées d'avance (3)	37 423		37 423	30 537
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 417 154	246 334	1 170 821	1 327 938
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 882 516	631 755	1 250 761	1 407 843
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

	30/06/2023	30/06/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	193 440	193 440
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	99 417	99 417
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	19 344	19 344
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	217 306	212 154
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	95 751	149 012
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	625 258	673 366
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	27 568	39 589
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	27 568	39 589
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		1 583
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 387	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 010	78 155
Dettes fiscales et sociales	359 675	363 798
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 429	18 773
Produits constatés d'avance	187 434	232 578
TOTAL DETTES (1)	597 935	694 888
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 250 761	1 407 843
(1) Dont à plus d'un an (a)		694 888
(1) Dont à moins d'un an (a)	596 548	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTE DE RESULTAT

	France	Exportations	30/06/2023	30/06/2022
Produits d'exploitation (I)				
Ventes de marchandises				59
Production vendue (biens)	11 763		11 763	7 198
Production vendue (services)	1 558 463		1 558 463	1 713 488
Chiffre d'affaires net	1 570 227		1 570 227	1 720 745
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			66 914	51 730
Autres produits			239	532
Total produits d'exploitation (I)			1 637 380	1 773 007
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			1 432	150
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			287 556	279 391
Impôts, taxes et versements assimilés			39 274	52 254
Salaires et traitements			702 295	730 210
Charges sociales			269 724	296 802
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 621	10 951
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			25 678	18 598
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			176 748	186 931
Total charges d'exploitation (II)			1 508 330	1 575 287
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			129 050	197 720
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			72	258
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			72	258
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			45	16
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			45	16
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			26	242
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			129 077	197 962

COMPTES DE RESULTAT

	30/06/2023	30/06/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 428	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	1 428	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 143	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	2 143	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-715	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	32 611	48 951
Total des produits (I+III+V+VII)	1 638 880	1 773 266
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 543 129	1 624 254
BENEFICE OU PERTE	95 751	149 012
<i>(a) Y compris :</i>		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SASU HUSSON

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023, dont le total est de 1 250 761 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 95 751 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/07/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ANS
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision constituée est basée sur l'antériorité des créances.

Plus précisément, la règle de dépréciation est la suivante :

- 100 % pour les créances dont l'antériorité est supérieure à 18 mois,
- 100 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 12 et 18 mois sauf dérogation de l'associé en charge du dossier,
- 25 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 9 et 12 mois.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES

Autres éléments significatifs

Société consolidante :

Dénomination sociale : AVENIR IE

Forme : SAS

SIREN : 844 333 245

Capital social : 86 073 502.50€

Adresse du siège social : 106 Cours Charlemagne 69002 Lyon

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	53 357			53 357
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	38 938	1 020		39 958
Immobilisations incorporelles	92 295	1 020		93 315
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	209 458			209 458
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	145 522	4 636		150 158
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	354 980	4 636		359 616
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	12 431			12 431
Immobilisations financières	12 431			12 431
ACTIF IMMOBILISE	459 705	5 656		465 362

NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 020	4 636		5 656
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 020	4 636		5 656
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds de commerce figure à l'actif du bilan pour sa valeur d'achat, d'apport ou résulte d'opération de fusion.

La valeur d'inventaire du fonds de commerce correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise, ou d'une valeur de marché.

Lorsque des événements ou changements des conditions du marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

	30/06/2023
Éléments achetés	53 357
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	53 357

NOTES SUR LE BILAN

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	38 938	122		39 059
Immobilisations incorporelles	38 938	122		39 059
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	204 248	1 463		205 710
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	136 615	4 036		140 652
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	340 863	5 499		346 362
ACTIF IMMOBILISE	379 800	5 621		385 422

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 251 355 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	12 431		12 431
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 112 503	1 112 503	
Autres	88 997	88 997	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	37 423	37 423	
Total	1 251 355	1 238 924	12 431
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - FAE groupe IE	8 183
Clients - FAE hors groupe	134 224
Clients - FAE hors groupe	5 760
RRR à obtenir & avoirs à recevoir	14 556
Divers - Produits à recevoir	35 039
Total	197 761

NOTES SUR LE BILAN

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	227 611	25 678	6 955	246 334
Total	227 611	25 678	6 955	246 334
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		25 678	6 955	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 246 334 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
TOTAL	

NOTES SUR LE BILAN

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 193 440 décomposé en 12 090 titres d'une valeur nominale de 16,00 euro.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 15/12/2022.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	149 012
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	149 012
Affectations aux réserves	5 153
Distributions	143 859
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	149 012

NOTES SUR LE BILAN

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/07/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2023
Capital	193 440				193 440
Primes d'émission	99 417				99 417
Réserve légale	19 344				19 344
Réserves générales	212 154	5 153	5 153		217 306
Résultat de l'exercice	149 012	-149 012	95 751	149 012	95 751
<i>Autres répartitions</i>		143 859			
Total Capitaux Propres	673 366		100 904	149 012	625 258

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	39 589		12 021		27 568
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	39 589		12 021		27 568
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			12 021		
Financières					
Exceptionnelles					

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 596 548 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 010	46 010		
Dettes fiscales et sociales	359 675	359 675		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	3 429	3 429		
Produits constatés d'avance	187 434	187 434		
Total	596 548	596 548		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont : 1 583

(**) Dont envers les groupes et associés

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FAR groupe IE	2 213
Fournisseurs - FAR hors groupe	4 200
Dettes provisionnées pour CP	71 832
Dettes provisionnées pour RTT	7 539
Charges à payer form prof. contin	7 167
Charges à payer taxe apprentissag	1 897
Charges à payer - CVAE	2 397
Charge à payer - Taxe foncière	6 585
Divers - Charges à payer	2 619
Total	106 448

NOTES SUR LE BILAN**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	37 423		
Total	37 423		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	187 434		
Total	187 434		

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	-2 664		-2 664
Ventes de produits intermédiaires	14 427		14 427
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 551 712		1 551 712
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	6 752		6 752
TOTAL	1 570 227		1 570 227

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 060 €

Honoraire des autres services : 0 euros

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 - Transferts de charges	43 251	
79130000 - Remboursement agefos - Coût pédag	2 749	
79140000 - Avantages en nature hors associés	401	
79143000 - Avantages en nature associés	1 510	
79150000 - Trf de charges - Divers social	28	
	47 938	
Total	47 938	

AUTRES INFORMATIONS

Effectif

Effectif moyen du personnel : 17 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	12	
Ouvriers		
Total	17	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 53 948 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 27 568 euros

ENGAGEMENTS DE RETRAITE :

dont 27 568 euros pour le compte provision IFC 153000

dont 26 380 euros par un versement à un organisme d'assurance.

- part des engagements qui on fait l'objet de provisions : 27 568 euros

calcul de la provision IFC

Age de départ à la retraite : 60 - 67 ans

taux de rotation : faible

taux actualisation : 3.85 %

Taux de progression des salaires : 2 % constant

Régimes à cotisations définies

Montant des cotisations comptabilisées en charges : 10 472 euros